

Conférence thématique :

Les collectivités territoriales et la question des réfugiés

Mardi 10 octobre 2017, de 14h30 à 15h45

Président de séance :

Laurent Ziegelmeyer, Conseiller délégué de Choisy le Roi, Président du groupe thématique Crises et réhabilitation de Cités Unies France

Intervenants :

- **Andrea Caprini**, Adjoint au Maire de la ville de Mantoue, Italie, en charge des services sociaux et de l'immigration
- **Iacopo Caropreso**, Directeur du projet « Système de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés » de la ville de Mantoue, Italie
- **Abida Charif**, Adjointe au Maire, chargée de la politique de la ville et référent aux relations internationales avec le Burkina Faso, Ville d'Epernay
- **Ghassan Tayoun**, Vice-Président de la ville de Zgharta/Ehden, Liban, chargé de la prospective territoriale et des actions de coopération décentralisée

Laurent Ziegelmeyer, Conseiller délégué de Choisy le Roi, Président du groupe Crises et réhabilitation de CUF :

Je souhaiterais excuser Ralf Gruenert, représentant de l'UNHCR en France, ainsi que Giorgos Patoulis, Président de l'Union centrale des municipalités grecques, qui ne peuvent pas être présents aujourd'hui.

La question des réfugiés, des migrants, est une question centrale, qu'ils soient des migrants pour une raison économique ou environnementale ; qu'ils soient des réfugiés fuyant la guerre ou des persécutions. Tous ces êtres humains vivent des situations insupportables. Lors de cette table ronde, nous allons parler des réfugiés. Un grand nombre se trouve à nos frontières européennes, d'autres au Liban ou en Turquie. Malheureusement, nombreux sont morts en Méditerranée et victimes de passeurs sans scrupule.

En Europe, les situations sont variables, certains pays accueillent facilement, d'autres refusent catégoriquement. Notre point de vue à Cités Unies France est que nous ne sommes pas à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui. La guerre dans plusieurs pays provoque une augmentation du nombre de déplacements. De plus en plus de routes migratoires se forment. Nous connaissons bien Lampedusa en Europe où les arrivées

sont repartiées à la hausse. Un nouveau cheminement de migration se crée aussi depuis quelques mois en mer Noire.

Nous allons parler des acteurs en première ligne face à ces phénomènes : les collectivités territoriales. Le rôle de nos collectivités est incontournable si on leur en donne les moyens. L'objectif aujourd'hui est d'échanger sur les pratiques, réfléchir aux évolutions nécessaires.

Mes collègues venus d'Italie et du Liban vont échanger sur leur manière de faire. Je vais dire quelques mots de la Grèce, sans avoir la prétention de remplacer Monsieur Patoulis, mais parce que la commune de Choisy le Roi a effectué une mission en Grèce, il y a un an. Nous avons visité deux camps de réfugiés, un camp réunissant plus de 800 Afghans, géré par l'armée de terre dont la plupart des membres étaient des volontaires, la commune assurant certains services. En effet, la commune intègre 200 enfants du camp dans ses écoles. L'autre camp accueillait un millier de personnes ; il y avait des bungalows climatisés pour une partie d'entre eux, d'autres dormaient juste sous des tentes. La commune s'occupait des ordures ménagères, envoyait des psychologues.

Dans les deux cas se pose la question de la place des collectivités qui ont appris l'installation des camps par les médias. Les aides envoyées pour faire face à la situation des réfugiés sont adressées directement aux ONG, sans véritable contrôle. Certaines font un travail formidable, mais d'autres pourraient être mieux contrôlées.

Quelle construction locale de la solidarité ? Quelle vision de l'accueil, en lien avec nos citoyens ? Voici un modeste témoignage sur l'immense situation en Grèce qui pose un grand nombre de questions pour notre débat.

Monsieur Caprini, l'Italie comme la Grèce est l'une des portes d'entrées en Europe. Pouvez-vous nous expliquer en quelques mots à quelle situation vous devez faire face ? Quelle place votre collectivité a-t-elle prise, avec quels moyens de la ville de Mantoue ?

Andrea Caprini, Adjoint au Maire de la ville de Mantoue, Italie :

Le projet que nous gérons localement s'appelle le « *Système de protection pour les réfugiés* », fondé avec de l'argent public, mais géré au niveau local. Le principal objectif est de fournir des aides individuelles. Dans nos territoires, nous gérons des réfugiés hébergés dans des petites structures, et non dans des grands camps, des hôtels, etc. Ils sont dans des petits appartements. Nous pensons que travailler avec des petits groupes garantit une meilleure intégration dans la société. Notre programme existe depuis plusieurs décennies, mais il a évolué en 2011 lors de la crise migratoire en Afrique du Nord. Ce programme s'est considérablement développé ces dernières années avec les arrivées récentes de 2015. Nos points d'accueil n'étaient pas suffisants pour faire face à la pression des arrivées sur les côtes italiennes.

Nous avons dû établir un nouveau modèle d'accueil, en parallèle de celui-ci, pour faire face à l'afflux massif. Cela n'inclut pas seulement les pouvoirs locaux comme c'est le cas pour notre premier programme. Ce deuxième programme est géré par l'administration centrale avec la préfecture et dépasse les pouvoirs locaux avec la création de centres spéciaux pour l'accueil. Nous devons à présent gérer la situation avec ces deux systèmes.

Afin que ces programmes fonctionnent, il faut avoir une approche sérieuse en établissant des partenariats avec la société civile. Pour accueillir les migrants, la participation des bénévoles est essentielle. Les collectivités territoriales sont directement impliquées.

Différents programmes sont proposés, un pour les adultes, un pour les mineurs, un pour les personnes qui ont des troubles psychiatriques, qui sont plus fragiles.

Le programme à l'échelle de notre collectivité territoriale est par nature temporaire. Il a duré six mois ; nous avons pris soin des personnes en leur fournissant de l'aide psychiatrique, des maisons, un accès à l'enseignement. Dans nos territoires, ce programme rassemble 8 collectivités, et permet d'accueillir 60 personnes.

Laurent Ziegelmeier :

Je vais passer la parole à M. Ghassan Tayoun qui présentera la situation de Liban, pays accueillant un grand nombre de réfugiés vu de sa taille.

Ghassan Tayoun, Vice-Président de la ville de Zgharta/Ehden, Liban :

Essayez d'imaginer que la France doitve accueillir 22 millions d'immigrés, ou l'Allemagne 27 millions d'immigrés. Je ne vous parle pas de la France ou de l'Allemagne d'aujourd'hui mais de celles d'après-guerre ! C'est exactement ce que vit le Liban actuellement. En 2006, lors de 33 jours de bombardements, tous nos équipements ont été balayés. Aujourd'hui, nous accueillons un grand nombre d'immigrés, et c'est notre devoir en terme de proximité et notre devoir historique envers les Syriens.

Il y a une défaillance d'infrastructures et il faut se demander quel est le programme de l'Etat qui n'est pas signataire des accords de 1967. Pour des raisons démographiques et multiconfessionnelles, l'Etat refuse la notion de réfugiés. Le Liban ne veut pas avoir une image de pays d'accueil pour les réfugiés. L'appellation choisie est celle de « déplacés de guerre ». Pour des raisons politiques et sociales, l'Etat n'a pas été dans la démarche de créer des camps le long des frontières libanaises.

Nous avons vu affluer des vagues de réfugiés depuis 2011 jusqu'en 2016. Elles sont passées de plusieurs milliers de personnes à 1,5 million en quelques années. Nous sommes dans une situation où 30 % de ces gens n'ont pas de papiers d'identité pour qu'on légalise leur situation. Ils arrivent dans des endroits où nous avons créé des lieux d'accueil *ad hoc*. Dans la majorité des cas, c'était des fermes que l'on a transformées en lieux d'accueil. Nous avons créé des réseaux d'eau potable à partir de citernes que nous avons traité. Nous avons terminé les derniers branchements, nous avons mis des réseaux à l'air libre d'égouttage. Cela a un impact sur l'environnement et soulève également le problème avec la population locale. Je constate que, dans la majorité des cas, nos citoyens ressentent le devoir d'accueillir les réfugiés, car ces derniers nous ont aussi aidé lors de la guerre des 33 jours en 2006.

Cependant, cette situation difficile a produit beaucoup de violences à l'intérieur même des familles syriennes. Nous avons eu des problèmes car certaines personnes sont réellement déstabilisées par tout ce qu'elles ont vécu. Il y a des violences physiques, sexuelles, les victimes sont dans plupart de cas des femmes et des enfants.

Il y a un afflux d'aide qui est allé directement aux ONG. Ces aides ont diminué au fur et à mesure. Ces gens là ont été laissés à eux-mêmes, car il y avait moins d'argent. Nous avons du les laisser prendre des emplois à la place des Libanais. Leurs emplois étaient un peu moins bien payés, mais ils étaient surtout non-qualifiés. Il y a eu une augmentation du taux de chômage des autochtones. Cela a augmenté les tensions entre les Libanais et les déplacés de guerre qui sont rapidement devenus des étrangers.

Les municipalités se sont trouvées face à un dilemme. L'afflux d'argent qui allait à l'Etat n'a été que très peu perçu par les collectivités jusqu'à 2015. En 2015 nous avons construit une démarche de « société hôte », nous avons réfléchi comment prendre en charge des nouvelles infrastructures, respecter l'environnement, etc. Le problème de l'emploi n'est pas réglé, nous faisons comme si cette problématique n'existait pas. Lors de la saison de récolte des olives, la municipalité rassemble les déplacés qui peuvent travailler dans l'agriculture, et nous payons au *pro rata* ces agriculteurs. Ce n'est pas de l'intégration, cela serait trop difficile pour nous d'intégrer tout le monde, il s'agit plutôt d'augmenter la résilience du lieu d'accueil et de la société d'accueil. Nous voulons aider au mieux ces personnes qui sont là temporairement.

Dernièrement, nous avons vécu un crime commis par un Syrien dans sa maison. Nous avons jugé que c'était un crime domestique, mais la société s'est soulevée et a pointé du doigt l'ensemble de la communauté syrienne qui réside chez nous. Nous avons connu plusieurs semaines de tractations afin de calmer la situation. Il y a eu des manifestations, nous avons dû travailler les esprits afin de les calmer.

Nous n'avons pas de programme à terme, nous naviguons à vue, sans radar. Vu la charge qui nous incombe, nous ne réussissons pas trop mal à passer le cap. Il y a une petite lueur d'espoir de retour des Syriens chez eux.

Laurent Ziegelmeyer :

Merci beaucoup pour cette intervention qui positionne plusieurs questions pour la suite. Je vais passer la parole à Abida Charif, Adjointe au Maire, ville d'Epernay. Votre ville a accueilli des réfugiés après ce qu'on a appelé « la jungle de Calais » ; pouvez-vous nous détailler votre point de vue ainsi que les solutions innovantes que vous avez mises en place à Epernay ?

Abida Charif, Adjointe au Maire, ville d'Epernay :

Le témoignage que je vous rapporterai n'a rien à voir avec ceux que vous venez d'entendre précédemment. Epernay est une ville moyenne, qui accueille des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile. Récemment, nous avons accueilli une trentaine de personnes venant de Calais. Ce sont, pour beaucoup, des familles syriennes, mais il y a aussi d'autres nationalités.

La collectivité accompagne les 3 associations en charge de l'accueil de ces personnes. Ces individus n'ont pas demandé à être là, nous sommes dans l'obligation de les accueillir du mieux que nous le pouvons. Les associations aident dans les démarches administratives.

A Epernay, nous n'avons pas beaucoup de migrants, c'est une ville tranquille. Dans les années 90, nous avons eu des migrants économiques, mais nous n'avons pas fait de travail de fond avec eux. Comme l'indiquent les statistiques nationales, nous avons manqué quelque chose avec toute une génération de migrants.

Nous leur avons ouvert nos centres sociaux pour que tous les ateliers leur soient disponibles. Nous avons mis en place des ateliers linguistiques qui ne sont pas seulement ouverts aux personnes étrangères. Ce sont des professeurs, des retraités, des personnes bénévoles qui donnent ces cours. Nous avons mis en place des ateliers appelés « la pause café » : toute personne souhaitant venir parler de tout et de rien peut le faire. Nous pensons que c'est important de valoriser d'où ils viennent, mettre en avant leur passé.

Nous souhaitons leur apporter plus qu'une simple aide administrative. Nous organisons des sorties cinéma, théâtre, avec les diverses associations d'accueil des migrants.

Nous avons une centaine de réfugiés. Les actions que nous menons peuvent paraître comme étant des gouttes d'eau à côté de plus grands projets, mais nous avons à cœur d'intégrer ces personnes.

Laurent Ziegelmeier :

Il n'y a pas de gouttes d'eau, les grands océans sont faits avec les petites rivières. Nous avons entendu des situations assez différentes qui évoquent beaucoup de questions.

Débat avec la salle :

Intervenant n°1 :

J'ai une question pour Monsieur Tayoun. Je réalise une étude pour l'institut de recherche des politiques de développement du Royaume-Uni. Mon sujet porte justement sur les réponses municipales aux vagues migratoires syriennes.

Vous avez dressé un tableau très clair de la situation du Liban, au niveau des municipalités. J'ai remarqué dans mon étude que beaucoup d'échelons locaux s'impliquaient pour accueillir les réfugiés syriens. Mais j'ai aussi témoigné qu'après 20h00, les Syriens n'ont pas le droit de sortir dans la rue. Cela pose un souci en termes d'intégration, de vie pratique. Madame Charif nous présentait des projets d'inclusion des réfugiés dans la vie courante ; y a-t-il de tels projets menés entre les différentes municipalités libanaises ?

Béchar Odeimi, Bureau technique des villes libanaises :

Ce qui a été exposé est très disparate. On ne peut comprendre ce qui se passe à Epernay qui accueille 60 personnes, quand on parle d'une ville au Liban qui accueille 2000 habitants. Ce n'est pas du tout à la même échelle.

Il y a des villes et villages au Liban qui ont en effet instauré un couvre feu pour les réfugiés syriens. Cependant, il faut comprendre tout ce qui se passe actuellement dans ce pays, comprendre que l'objectif principal est de garder la paix civile.

Les collectivités libanaises ont demandé, dès le premier jour, que les aides financières arrivent aux municipalités pour qu'elles se renforcent et organisent la vie quotidienne de tous. La réalité est que les ONG récupèrent tout les fonds.

Il n'a pas été possible d'organiser le travail d'intégration de la même manière qu'en France, car nous avons des flux migratoires bien plus intenses.

Bernard Cornut, CVPR-PO :

En France, nous avons des milliers de logements non occupés. Je pense qu'il y a beaucoup de bonne volonté, mais une très mauvaise information. Le discours des pouvoirs publics est très flou, et aider une personne sans papier est considéré comme un délit. Il manque une cohérence, une vision d'accueil et de l'information pour que les bonnes volontés dans les villages puissent être utiles. Toute cette information générale est mal connue et c'est bien dommage. La FEP (Fédération de l'Entraide Protestante) a

publié le « *Guide de l'hébergeur* » qui explique comment nous pouvons faire dans nos réseaux décentralisés.

J'ai vécu au Moyen-Orient et j'ai été accueilli partout. Le Moyen-Orient est une zone d'accueil, il est important que la France ait aussi l'image d'hospitalité en retour.

Intervenant n°4 :

Monsieur Ghassan a parlé de la situation au Liban, c'était très précis. Je voudrais vous dire comment les choses se sont passées lors de la première phase de la vague migratoire, au sein des zones urbaines libanaises. Cela ressemblait à un cauchemar. L'agence des Nations Unies et les ONG, lorsque qu'elles veulent aider, contactent leurs agences dans chaque pays, et envoient des personnes et des fonds directement. Ces ONG signent un contrat et contactent une ONG libanaise qui contacte une ONG travaillant dans un quartier en particulier. Elle se tourne vers des universités, professeurs, étudiants qui écrivent des études de fond, qui travaillent pour les différents niveaux d'ONG. Ce travail de sous-traitance rend l'action très floue. Cela a duré pendant 5 ans, les grosses ONG ont reçu l'argent, mais au bout de la chaîne, les réfugiés n'ont pas touché l'argent directement.

Lorsque les réfugiés sont allés au Liban, ils ne se sont pas enregistrés comme des réfugiés ; ils craignent en effet qu'au moment de leur retour chez eux, les autorités de leur pays pensent qu'ils sont contre le régime et qu'ils doivent aller en prison. 40% des réfugiés ne sont pas enregistrés. Dans les zones urbaines, les gens vivent les uns sur les autres car nos infrastructures n'étaient pas prêtes à absorber tous ces flux.

La plupart des personnes qui sont venues ont eu une éducation militaire, ils sont venus par des canaux illégaux, ils ont accès à des armes. Dans la plupart des voisinages, on ne peut laisser les enfants aller seuls dans la rue. Si vous pensez qu'il y a un problème d'intégration, je vous invite à repenser deux fois, car il y a un vrai problème de sécurité.

Les Syriens sont traités comme des esclaves. Ils sont peu payés et travaillent plus que les Libanais. Il y a des réfugiés syriens qui meurent chez eux à cause de maladies chroniques car personne ne les aide. Les ONG ne les aident pas. C'est une situation très frustrante qui met les gens en colère, ce n'est pas une façon d'accueillir les réfugiés.

Laurent Ziegelmeier :

Avant de passer à une deuxième série de questions, je vais passer la parole aux intervenants. J'ai une question à vous poser, qui a aussi été soulevée par la salle. Quel rapport entre nos collectivités et le monde des ONG ? Encore une fois, je ne veux pas généraliser. Souvent dans les cas de catastrophe naturelle, nous avons les médias et les grosses ONG, mais lorsqu'elles s'en vont, ce sont les collectivités qui doivent gérer l'après. Les deux maires avec lesquels j'ai discuté en Grèce m'ont indiqué qu'ils ne recevaient pas un euro de subventions, que les fonds allaient massivement vers les ONG.

Ghassan Tayoun, Vice-Président de la ville de Zgharta/Ehden, Liban :

Je souhaiterais d'abord rebondir sur ce qu'a dit le dernier intervenant de la salle. La situation n'est pas brillante mais les collectivités territoriales font tout ce qu'elles peuvent avec l'appui de certaines ONG. Il y a un vrai problème de sous-traitance à l'infini. Lors du Congrès de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), à

Beyrouth l'an dernier, nous avons discuté avec Roland Ries, Maire de Strasbourg et Président de Cités Unies France. Il était porteur de ce besoin de réorienter la relation avec les ONG, mais il ne s'agit pas non plus de couper les financements.

Pour répondre au premier intervenant, la plupart de nos municipalités sont obligées d'instaurer un couvre feu. Zgharta est une vieille ville, avec beaucoup de petites rues accessibles aux piétons uniquement. Le couvre feu a dû être imposé pour des raisons humanitaires. Nous voulions améliorer le système, nous avons délivré des cartes spéciales par communauté/groupe, leur permettant de se déplacer autant qu'ils le voulaient. Nous avons effectué des contrôles en amont, nous avons fait des études, nous en avons discuté avec la population syrienne afin de définir les personnes qui étaient suffisamment responsables pour avoir ces cartes. Nous suivons leur déplacement sur des cartes géographiques. Nous effectuons beaucoup de travail pour voir comment supprimer le couvre feu. Nous sommes une autorité locale tout nouvellement élue, nous avons repris la politique qui était déjà en cours. Actuellement, nous travaillons sur l'éclairage public, des caméras dans les rues pour qu'on puisse supprimer ce couvre feu dès que possible, car les personnes se sentiront plus en sécurité.

Edhen est une ville balnéaire ; en été, les étrangers qui sont là sont des touristes. Nous avons mis une affiche « *tous les étrangers doivent quitter la ville durant l'été* ». Nous avons reçu beaucoup d'appels de personnes disant que c'était contre les droits de l'Homme. Nous avons donc changé cette banderole en « *tous les étrangers non enregistrés de manière légale doivent retourner chez eux durant la saison estivale* ». Durant la saison hivernale, nous leur garantissons une vraie intégration, nous mettons à disposition des bus pour que les enfants syriens puissent aller à l'école. L'impact a été très positif, bien au-delà de tous les investissements. Nous devons utiliser des méthodes extrêmes quelquefois, mais cela se produit uniquement lorsque nous n'avons pas le choix. Nous faisons de notre mieux pour toujours trouver les solutions humaines et adaptées.

Abida Charif, Adjointe au Maire, ville d'Epernay :

CUF doit communiquer à ce sujet auprès des collectivités territoriales françaises. CUF travaille avec Cités Unies du Liban, ce travail permet de prendre le temps de bien discuter de ces problématiques.

Iacopo Caropreso, Directeur du projet « système de protection des demandeurs d'asile et des réfugiés » de la ville de Mantoue, Italie :

Un grand groupe de collectivités locales accueille les réfugiés en Italie, en lien avec le ministère de l'Intérieur. Il nous apparaît comme essentiel de protéger les personnes qui demandent l'asile. Environ 700 communes adhèrent à notre service, à notre projet. Nous protégeons les demandeurs d'asile avec l'aide d'associations spécialisées, car en Italie l'objectif n'est pas de fournir un accueil temporaire, mais plutôt d'intégrer dans la durée. Cela s'avère très difficile, car nous nous retrouvons devant un grand nombre de migrations forcées, face à des personnes qui ont subi des guerres, des désastres environnementaux. Cela est très différent comparé aux migrations économiques. En tant que collectivités territoriales, nous travaillons avec des spécialistes, des associations, des bénévoles pour aider les réfugiés à apprendre la langue italienne, les aider dans leurs démarches administratives et aussi pour qu'ils puissent trouver un travail. En tant que

collectivités territoriales nous pouvons leur fournir plusieurs services, mais la vraie intégration se passe au niveau de la communauté, avec les citoyens. L'objectif principal pour une collectivité serait de créer cet esprit d'accueil. Je pense que la protection individuelle reste à la charge de l'Etat, alors que la communauté est très importante pour l'intégration à long terme. Nos petites communes vivent actuellement des situations particulières, car au cours des deux dernières années nous avons accueilli 200 personnes qui sont devenues des citoyens. Ces personnes viennent de 20 pays différents, nous espérons qu'elles pourront continuer de suivre leurs parcours de vie.

Bacar Ali Boto, Adjoint au Maire, ville de Mamoudzou, Mayotte :

Le problème des réfugiés est très complexe, pour les réfugiés directement, mais aussi pour la population locale. Mayotte est une île dans l'océan Indien, dans l'archipel des Comores. En 1975, le référendum d'autodétermination a fait que Mayotte a été à contre courant de l'histoire en choisissant de rester en France. Les premières années, cela allait, mais rapidement la population comorienne a commencé à vouloir venir massivement à Mayotte. L'Union des Comores a choisi l'indépendance et donc nous sommes devenus deux pays différents. Or les Comoriens pensent que lorsqu'ils viennent à Mayotte ils sont chez eux, ils ne se considèrent pas comme des migrants. En 1994, les habitants de Mayotte ont demandé l'instauration du 'visa Balladur' pour empêcher l'arrivée des Comoriens sans passer le contrôle légal. Avec le temps, nous avons vécu beaucoup d'accidents car les personnes viennent de manière clandestine avec des barques de fortune. La population de Mayotte est aujourd'hui majoritairement d'origine étrangère. Récemment, la France a essayé de discuter avec l'Union des Comores pour supprimer le 'visa Balladur', mais les Mahorais s'y sont opposés massivement.

Adrien Licha, PLATFORMA :

Je voulais savoir comment CUF avait pu accompagner les municipalités au Liban ou en Italie, qui ont du faire face à ces vagues migratoires. Pourquoi n'y a-t-il pas de contact entre les collectivités et les ONG ? Pourquoi le UNHCR ne travaille pas avec les collectivités territoriales ? Comment pouvons-nous avancer ensemble au niveau français mais aussi européen ?

Abida Charif, Adjointe au Maire, ville d'Epernay :

Il est important que chacun se rende compte de la nécessité de coordonner le travail entre les collectivités territoriales et les ONG. Faisons de notre mieux, mais surtout avançons. Il n'est pas possible de fermer les frontières ; lorsque l'on fait face à des situations insupportables, on préfère mourir en mer que de rester sur place. Il faut s'occuper des personnes qui arrivent chez nous.

Ghassan Tayoun :

En effet, il faut toujours faire ce travail de recherche permettant d'éclairer le chemin. Il ne faut pas non plus que 80% des fonds aillent dans la recherche plutôt que l'inverse. Il y a parfois trop d'argent dépensé dans la recherche alors que l'information est accessible.

Pour répondre à PLATFORMA : depuis longtemps, il y a un problème de relationnel entre les ONG et les administrations locales, surtout au Liban. Ce n'est pas nouveau et

cela vient d'un problème de confiance. Cependant, dans la situation des réfugiés, il y a eu une inefficacité dans l'intervention, beaucoup de besoins n'ont pas été identifiés.

Pour conclure, je ne souhaite pas qu'on finisse sur une note pessimiste. Je souhaite mentionner la localisation de l'aide et des interventions, termes très souvent utilisés par CUF : 'localisation' signifie aller à la source du problème. Il ne s'agit pas de se tirailler pour savoir où va l'argent, mais d'atteindre nos objectifs avec le plus faible montant possible d'argent.

Merci de votre participation, ce sujet est passionnant et doit nous apprendre comment mieux s'équiper pour faire face à ces situations difficiles, dans le présent mais aussi dans l'avenir.

Iacopo Caropreso, ville de Mantoue, Italie :

Je souhaiterais faire une conclusion un peu plus politique. Je crois que nous ne pouvons pas imaginer la résolution de la crise syrienne seulement avec la Turquie et le Liban qui sont les pays frontaliers. De même, nous ne pouvons pas penser que l'Italie est la seule frontière européenne. La situation en Italie, durant les dernières années, a beaucoup changé. Depuis 2015, les personnes arrivant en Italie s'arrêtent en Italie, avant elles circulaient en Europe. Cette situation commence à devenir pesante pour notre pays, il faut que l'Europe nous aide. Sinon le gouvernement italien risque de conclure des accords avec la Libye, qui ne feront que déplacer le problème en Méditerranée. Je pense qu'il nous faut un soutien de la part de l'Europe, notamment au niveau local pour créer des projets concrets, comme ce que nous faisons à Mantoue, en étant vigilant à savoir où va l'argent.

Laurent Ziegelmeyer :

La situation entre les ONG et les collectivités est un vrai sujet, la répartition des financements et leur plus grande efficacité en est un autre.

En vous remerciant d'être venus si nombreux, et à la place d'une conclusion, je vais plutôt lancer deux pistes de travail : 1) au sein du groupe-pays Liban de Cités Unies France. Je ne peux qu'encourager les collectivités françaises qui veulent travailler avec les collectivités libanaises sur le sujet des réfugiés à joindre ce groupe. 2) Il y a aussi un groupe thématique Crises et réhabilitation à Cités Unies France auquel je vous convie chaleureusement.